



**Attachez-le
à la vie!**



Sièges d'auto pour enfants

Tout ce que vous devez savoir pour que
votre enfant soit en sécurité!

Québec 

C'est la loi

En auto, les enfants doivent être installés dans un siège d'auto adapté à leur poids et à leur taille jusqu'à ce qu'ils mesurent 145 cm ou jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 9 ans. Les contrevenants s'exposent à une amende de 80 à 100 \$ et à 3 points d'inaptitude.

En taxi ou en automobile assimilée à un taxi, si vous ne disposez pas d'un siège d'auto pour installer votre enfant, celui-ci doit porter la ceinture de sécurité s'il est capable de se tenir droit lorsqu'il est assis. S'il est incapable de se tenir droit par lui-même, vous devez vous attacher et le tenir simplement sur vos genoux; il est important qu'il ne soit pas glissé sous votre propre ceinture. Pour des raisons de sécurité, il est donc souhaitable, sauf en cas d'urgence, d'éviter de prendre un taxi ou une automobile assimilée à un taxi avec un enfant à moins de pouvoir l'installer dans un siège d'auto.

Mais il ne suffit pas d'avoir un siège : il faut bien le choisir, bien l'installer et bien y attacher l'enfant.



Le saviez-vous?

Chaque année au Québec, plus de 1 000 enfants de 9 ans ou moins sont victimes d'un accident de la route alors qu'ils prennent place dans un véhicule routier. Lorsqu'il est correctement utilisé, le siège d'auto pour enfants réduit jusqu'à 70 % les risques de décès et de blessures graves en cas d'accident.



Beaucoup d'accidents surviennent près du domicile, et plus de la moitié dans les zones de 50 km/h ou moins. Il est donc important d'installer votre enfant dans son siège même si vous n'avez qu'une courte distance à parcourir.

Choisissez un bon siège d'auto

- Le siège doit porter l'étiquette **de conformité de Transports Canada**. Il est illégal d'utiliser un siège acheté dans un autre pays parce que les normes de sécurité n'y sont pas les mêmes.
- Lisez attentivement le **manuel du propriétaire** de votre auto et le guide du siège parce que les instructions diffèrent selon les autos et les sièges.
- Remplissez la **carte d'enregistrement** du siège. Cela peut être fait en ligne sur le site du fabricant. Ainsi, le fabricant pourra rappeler le siège s'il s'aperçoit qu'il est défectueux.
- Respectez la **date d'expiration** indiquée sur le siège ou dans son guide parce que les matériaux deviennent moins résistants avec le temps. Pour certains modèles de siège, il faut calculer la date d'expiration à partir de la date de fabrication. **À l'exception du fabricant, personne ne peut prolonger cette date d'expiration.**



SIÈGE ACCIDENTÉ

Vérifiez si la gravité de la collision justifie le remplacement du siège en consultant son guide d'utilisation. Dans le doute, il est fortement recommandé de remplacer le siège d'auto après un accident, même s'il n'a pas l'air endommagé. Informez-vous auprès de votre assureur pour savoir si ce genre de bien est couvert par votre police.

Vous pensez utiliser un siège usagé?

C'est fortement déconseillé. Si vous le faites, assurez-vous que :

- le siège est conforme aux normes de sécurité en vigueur;
- sa date d'expiration n'est pas dépassée;
- l'étiquette de conformité de Transports Canada y est apposée;
- le siège n'a jamais été impliqué dans un accident;
- le modèle n'a jamais été rappelé pour une défectuosité (Transports Canada ou Santé Canada peuvent vous le confirmer);
- toutes les pièces sont présentes et intactes;
- toutes les étiquettes sont visibles sur le siège.

Vous pouvez toujours vous procurer le guide d'utilisation d'un siège auprès de son fabricant ou sur son site Internet.

Installez bien votre siège d'auto

✓ Placez-le sur la banquette arrière

C'est l'endroit le plus éloigné des zones d'impact lors d'une collision frontale.

✓ Placez-le loin des coussins gonflables

N'installez jamais d'enfants âgés de 12 ans ou moins à l'avant si l'auto est munie d'un coussin gonflable frontal du côté passager.

Si le véhicule est muni de rideaux ou de coussins gonflables latéraux, il ne faut pas que l'enfant soit placé dans leur zone de déploiement. Ce sera le cas si un enfant appuie sa tête sur la portière pour dormir.

✓ Attachez-le solidement

Depuis septembre 2002, les autos et les sièges d'auto pour enfants sont équipés d'un système d'ancrage universel (SAU) qui permet de fixer solidement le siège d'auto. Il s'agit de deux connecteurs fixés au siège d'auto qui s'accrochent à deux barres d'ancrage métalliques fixées à la banquette. Si votre auto ou votre siège d'auto n'ont pas de SAU, attachez le siège d'auto à l'aide de la ceinture de sécurité de la voiture.

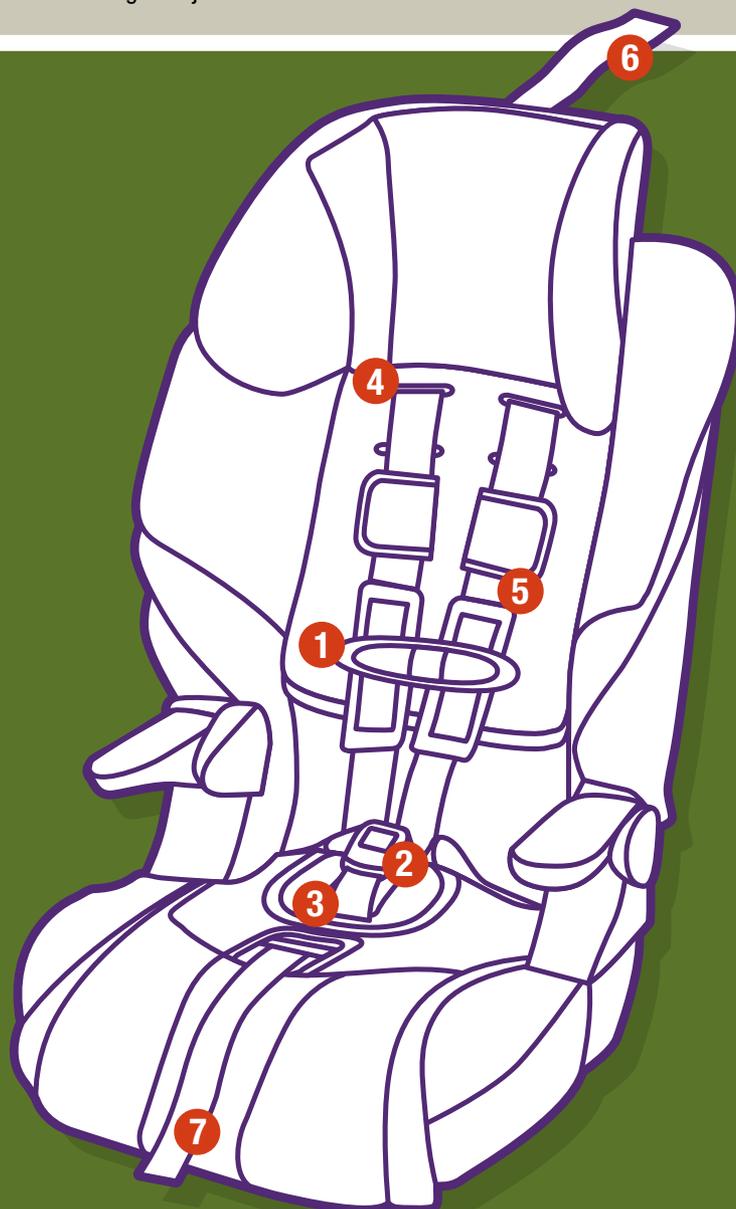


✓ N'ajoutez rien

N'utilisez pas d'accessoires qui n'ont pas été livrés avec le siège, par exemple des coussins de soutien pour la tête, des boucles d'ajustement de la ceinture de sécurité, des rétroviseurs. Les accessoires peuvent relâcher les courroies qui retiennent l'enfant ou bien frapper l'enfant ou un autre passager lors d'une collision ou d'un freinage brusque. Même les couvertures ou les jouets sont à éviter lors du transport d'un nourrisson parce qu'ils peuvent se déplacer et l'empêcher de respirer.

Pièces d'un siège d'auto pour enfants

- 1. Pince de poitrine
- 2. Boucle du harnais
- 3. Sangle de la boucle
- 4. Fentes du harnais
- 5. Courroies du harnais
- 6. Sangle de retenue
- 7. Sangle d'ajustement du harnais





Siège orienté vers l'arrière

Dès la naissance et jusqu'à l'âge d'au moins 2 ans

Dès sa naissance, votre enfant devra être installé dans un siège orienté face vers l'arrière, que ce soit un siège de bébé (coquille) ou un siège convertible. Lorsqu'il aura atteint la limite de poids et de taille indiquée dans le manuel du fabricant, le siège de bébé (coquille) pourra être remplacé par un siège d'auto ou par un siège convertible.

Ce siège devra aussi être utilisé en position face vers l'arrière jusqu'à ce que l'enfant ait atteint la limite de poids et de taille indiquée par le fabricant pour un tel usage. Les avantages pour la sécurité de l'enfant surpassent le léger inconfort d'être transporté avec les jambes repliées, et ce, même si l'enfant atteint l'âge de 3 ou 4 ans.

Pourquoi?

Parce que la majorité des collisions sont frontales et que le corps est alors projeté vers l'avant. Face vers l'arrière, la force est répartie sur l'ensemble du corps; le dossier du siège soutient la tête, le cou, la colonne vertébrale et le bassin de l'enfant. La musculature du jeune enfant n'est pas constituée comme celle de l'adulte : sa tête est proportionnellement plus grosse et sa musculature n'est pas assez développée pour la retenir ou pour protéger la colonne vertébrale.

Installation du siège dans le véhicule

- Inclinez le dossier du siège selon les instructions indiquées sur celui-ci. **a**
Pour que le siège ait la bonne inclinaison, placez au besoin une frite en styromousse ou une serviette roulée sous le siège, à la jonction du siège et du dossier de la banquette.

- Attachez le siège à la banquette avec le système d'ancrage universel (SAU) ou la ceinture de sécurité.

Le SAU ou la ceinture de sécurité doivent passer dans les ouvertures du siège d'auto les plus proches du dossier de la banquette du véhicule. Consultez les étiquettes sur le siège pour les localiser.

S'il s'agit d'un siège de bébé avec une base détachable, attachez d'abord la base avec le SAU ou la ceinture, puis fixez le siège à la base.

Vous devez entendre un « clic ».

- Serrez le SAU ou la ceinture de sécurité afin que le siège ou la base ne bouge pas du tout vers l'avant ni de plus de 2,5 cm sur les côtés. N'hésitez pas à appuyer votre genou sur le siège ou la base en serrant la sangle du SAU ou la ceinture de sécurité afin qu'elle soit bien tendue.

Si vous attachez le siège avec la ceinture de sécurité, suivez les instructions du manuel du propriétaire de votre véhicule pour vous assurer de bien la bloquer.

- Pour la coquille, lisez les instructions du fabricant du siège pour savoir si la poignée de transport doit être levée ou abaissée. **b**

Installation de l'enfant dans le siège

- Assurez-vous que les courroies du harnais passent dans les fentes du dossier à la même hauteur que les épaules ou légèrement plus bas. **c**
- Enclenchez bien la ou les languettes dans la ou les boucles. **d**
- Ajustez la pince de poitrine au niveau des aisselles. **e**
- Serrez les courroies le plus près possible du corps de l'enfant : ne laissez pas plus que l'épaisseur d'un doigt entre les courroies et l'épaule. **f**

Les pieds de l'enfant peuvent s'appuyer sans danger sur le dossier de la banquette et ses jambes peuvent être pliées.

Quand passer au siège orienté vers l'avant?

Même s'il est acceptable de transporter votre enfant dans un siège orienté vers l'avant dès son deuxième anniversaire, il est préférable d'attendre, pour le retourner, qu'il ait atteint la limite de poids et de taille indiquée par le fabricant pour une installation face vers l'arrière.



Siège orienté vers l'avant

Pour les enfants qui ont au moins 2 ans

Lorsque votre enfant dépasse la limite de poids et de taille indiquée par le fabricant de son siège pour une installation face vers l'arrière et qu'il a au moins 2 ans, il peut être installé dans un siège faisant face vers l'avant.

Installation du siège dans le véhicule

- Si le siège est muni d'un mécanisme d'inclinaison, assurez-vous qu'il est incliné dans une position recommandée pour une installation face vers l'avant.
- Attachez le siège avec le SAU ou la ceinture de sécurité. **a**
Le SAU ou la ceinture de sécurité doivent passer dans les ouvertures du siège d'auto les plus proches du dossier de la banquette du véhicule. Consultez les étiquettes sur le siège pour les localiser.
- Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage de votre véhicule. **b**
Serrez le SAU ou la ceinture de sécurité afin que le siège ne bouge pas du tout vers l'avant ni de plus de 2,5 cm sur les côtés. N'hésitez pas à appuyer votre genou sur le siège en serrant la sangle du SAU ou la ceinture de sécurité afin qu'elles soient bien tendues.
Si vous attachez le siège avec la ceinture de sécurité, suivez les instructions du manuel du propriétaire de votre véhicule pour vous assurer de bien la bloquer. Une fois la ceinture bloquée, tirez-la pour fixer le siège solidement.
- Serrez la sangle de retenue.

Installation de l'enfant dans le siège

- Assurez-vous que les courroies du harnais passent dans les fentes du dossier à la même hauteur que les épaules ou légèrement plus haut. **c**
- Enclenchez bien la ou les languettes dans la ou les boucles. **d**
- Ajustez la pince de poitrine au niveau des aisselles. **e**
- Serrez les courroies le plus près possible du corps de l'enfant : ne laissez pas plus que l'épaisseur d'un doigt entre les courroies et l'épaule. **f**

Vérifiez aussi dans le manuel du propriétaire de votre auto la limite de poids que peuvent supporter le SAU et l'ancrage de la sangle de retenue. Si la limite de poids (siège et enfant) indiquée pour le SAU est atteinte, le siège peut habituellement être fixé avec la ceinture de sécurité.

Quand passer au siège d'appoint?

La transition vers le siège d'appoint ne doit pas se faire avant que votre enfant ait atteint un poids minimal de 18 kg (40 lb). Il faut aussi vous assurer qu'une fois assis dans le siège d'appoint, votre enfant porte correctement la ceinture de sécurité, c'est-à-dire qu'elle passe au milieu de son épaule (clavicule) et sur ses hanches (bassin).

En raison de la protection supplémentaire qu'offre le harnais, l'idéal est de laisser votre enfant dans un siège orienté vers l'avant tant qu'il ne dépasse pas la limite de poids et de taille indiquée par le fabricant.



Siège d'appoint

Pour les enfants qui pèsent au moins 18 kg (40 lb)

Le siège d'appoint permet de surélever votre enfant pour que la ceinture de sécurité passe aux bons endroits, c'est-à-dire au milieu de son épaule (clavicule) **a** et sur ses hanches (bassin) **b**. En cas d'arrêt soudain ou de collision, la clavicule et les os du bassin sont les os qui sont le plus en mesure d'absorber le choc.

La ceinture doit être bien tendue.

Certains sièges d'appoint sont munis d'un SAU qu'il faut utiliser selon les instructions du fabricant. Si le dossier de la banquette est bas ou ne comporte pas d'appuie-tête, utilisez un siège d'appoint avec dossier intégré **c** afin que la tête de votre enfant soit retenue en cas d'impact.



Quand cesser d'utiliser un siège d'appoint?

1. L'enfant doit mesurer au moins 145 cm ou être âgé d'au moins 9 ans pour utiliser la ceinture de sécurité seule.
2. Lorsque l'enfant est assis sur la banquette, il doit avoir **le dos bien appuyé au dossier d** et **les genoux bien pliés au bout du siège e**. Il doit pouvoir garder facilement cette position durant tout le trajet.
3. La ceinture doit passer au milieu de son épaule **f** et sur ses hanches **g**. **Elle ne doit pas passer sur son cou h ni sur son ventre i**.

Votre enfant devrait utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il atteigne la limite de poids et de taille indiquée par le fabricant de son siège, mais SURTOUT, jusqu'à ce que vous ayez la certitude que sa ceinture de sécurité est parfaitement ajustée lorsqu'il est assis directement sur la banquette.

Si l'enfant n'est pas assez grand pour être assis directement sur la banquette, il aura tendance à se laisser glisser sous la ceinture pour être à l'aise. La ceinture s'appuiera alors sur son cou et son ventre, ce qui pourrait causer de graves blessures à sa colonne vertébrale ou à ses organes internes en cas d'accident.

Que l'enfant ait un siège d'appoint ou non, il est important de ne jamais placer la ceinture de sécurité derrière son dos ou sous son bras. En cas d'accident, il pourrait être gravement blessé.



Vêtements d'hiver

Faites attention! Il est important de bien compresser le manteau de votre enfant pour qu'un seul doigt puisse passer difficilement entre le harnais et son corps. Certains fabricants de sièges d'auto ont des exigences particulières à ce sujet; vérifiez dans le guide du siège.

Enfant seul dans une auto : jamais!

Quelle que soit la raison, on ne laisse **jamais** un enfant sans surveillance dans un véhicule routier. L'article 380 du *Code de la sécurité routière* dit : « Nul ne peut laisser sans surveillance dans un véhicule routier dont il a la garde un enfant de moins de 7 ans. »